

## LE DAC, INTERVIENT OÙ ?



## Dispositif d'Appui à la Coordination des parcours de santé complexes du Territoire Val-de-Marne Est

### Comment nous contacter

Du lundi au vendredi  
de 9h à 18h

 01 89 168 168

 01 84 23 26 50

 [secretariat@dac94est.fr](mailto:secretariat@dac94est.fr)



[maillage94.sante-idf.fr](http://maillage94.sante-idf.fr)



Hôpital Albert Chenevier  
Bât. Chevrier  
40, rue de Mesly - 94000 CRETEIL

## LE DAC, C'EST QUOI ?

Le DAC, c'est un Dispositif d'Appui à la Coordination qui a pour missions de :



**Informier, orienter sur les ressources du territoire** et épauler le professionnel de santé ou toute personne qui fait face à une **complexité ressentie** dans son accompagnement.

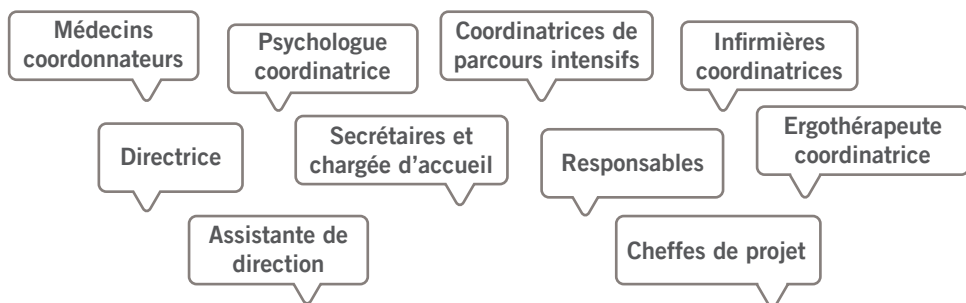
A partir d'une **évaluation multidimensionnelle** qui peut se dérouler au domicile de la personne, **conseiller et aider à la mise en place des aides et des soins à domicile**. Cette réponse est graduée en fonction des besoins et des capacités de la personne.



**Repérer les difficultés dans les parcours de santé, soutenir et proposer** des actions d'amélioration de l'offre du système de santé du territoire.

## LE DAC, C'EST QUI ?

Le DAC, c'est une équipe pluriprofessionnelle composée de :



### Le DAC, c'est aussi :

Une expertise en soins palliatifs de certains membres de l'équipe **pour accompagner des adultes atteints d'une maladie grave évolutive** et suivis à leur domicile.

## LE DAC, COMMENT ?

### Le DAC intervient :

- ✓ **Gratuitement** auprès de la personne et de ses proches en apportant une réponse adaptée et graduée selon ses besoins.
- ✓ **En évaluant les besoins** médicaux, sociaux, psychologiques et environnementaux de la personne notamment **à son domicile**.
- ✓ **En coopérant avec l'ensemble des professionnels du territoire** (libéraux, services sociaux, services médico-sociaux, hôpitaux...) en accord avec le médecin traitant.
- ✓ **En coordonnant les interventions des professionnels auprès de la personne** accompagnée en s'assurant de la mise en place de nouveaux professionnels si besoin.
- ✓ **En favorisant le maintien à domicile** tant que cela est possible, **dans le respect du projet de vie** de la personne.
- ✓ **Pour tout âge, toute pathologie**, en subsidiarité des ressources du territoire.
- ✓ **En contribuant activement à l'animation du territoire** et en soutenant les pratiques professionnelles du territoire : élaboration de documents de bonnes pratiques, réunions de concertation, actions de sensibilisation...

## LE DAC, POUR QUI ?

### Le DAC accompagne :

**Les professionnels de tout secteur** (sanitaire, social, médico-social), qui font face à un parcours de santé ressenti comme complexe d'une personne adulte habitant sur le territoire d'intervention du DAC 94 Est.



**Les personnes adultes ou leur entourage** habitant sur le territoire d'intervention du DAC 94 Est, qui rencontrent une difficulté dans leur parcours de santé.